



Fédération Sportive & Gymnique du Travail
Comité Départemental du Haut-Rhin
62 rue de Soultz - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03/89/53/43/98 – e-mail : fsgt68@gmail.com

Banque : CMDP St. Antoine - Compte N° 3009 230029 40 - N° SIRET 453 082 281 000 16

Membre du Comité Départemental
Olympique et Sportif

Inscrit au Tribunal de Mulhouse
Vol. XXVI - Folio 30

Permanences au siège : tous les mardis de 9h à 11h45 et vendredis de 10h à 15h45

**Formation secourisme - PSC 1
14 et 28 Mai 2022**

**A tous les présidents de Clubs
et aux responsables d'activités**

Mulhouse, le 29 avril 2022

Dans le cadre de notre politique de formation d'animateurs bénévoles le Comité Départemental organisera une formation de secourisme "**attestation de prévention et secours civiques - niveau 1**". Cette attestation est obligatoire pour la délivrance de la carte d'animateur FSGT.

Elle permettra d'obtenir une unité de valeur s'intégrant dans le Livret Fédéral d'Animation de la FSGT.

Nous disposons d'une dizaine de places. La priorité sera donnée aux animateurs intervenants effectivement et régulièrement au sein des Clubs. Seuls les candidats titulaires d'une licence FSGT en cours de validité seront acceptés. Les demandes devront obligatoirement être validées par les responsables des Clubs.

Voici les informations pratiques concernant cette formation :

Contenu

La formation comportera 4 modules :

- ✓ La protection et l'alerte - La victime s'étouffe
- ✓ La victime saigne abondamment - La victime est inconsciente
- ✓ La victime ne respire plus
- ✓ La victime se plaint d'un malaise - Les traumatismes

Elle se terminera par un test de contrôle et de validation des connaissances acquises, ainsi que par une initiation à l'utilisation du "défibrillateur"

Durée

La durée de formation est de 8 heures en 2 séances.

Dates et lieu

Samedi 14 et 28 mai 2022 de 8 H à 12H :

Salle du Zuckerberg 113 AV 1ERE DIVISION BLINDEE 68100 MULHOUSE

Encadrement / Coût

Il est assuré par Etienne THIRION du Comité Français du secourisme **Coût 65 €** par personne
Dans le cadre de sa politique de formation, le Comité Départemental, prend en charge une partie des coûts de cette formation. Il restera à charge des participants ou des Clubs, un montant de **20 €**

Inscriptions / Délais

Les inscriptions sont à faire sous la responsabilité des Clubs qui doivent nous transmettre les demandes à l'aide du formulaire ci-joint.

Les inscriptions doivent parvenir au Comité Départemental pour le 10 mai 2022

Le Responsable Formation du C.D. 68



Fédération Sportive & Gymnique du Travail
Comité Départemental du Haut-Rhin

62 rue de Soultz - 68200 MULHOUSE

Tél. : 03/89/53/43/98 – e-mail : fsgt68@gmail.com

Banque : CMDP St. Antoine - Compte N° 3009 230029 40 - N° SIRET 453 082 281 000 16

FORMATION "SECOURISME- PSC1" DES ANIMATEURS BENEVOLES

ex. A.F.P.S. (Attestation de prévention et secours civiques)

Samedi 14 et 28 mai 2022 de 8 H à 12 H

Salle du ZUCKERBERG 113 AV 1ERE DIVISION BLINDEE 68100 MULHOUSE

Bulletin d'inscription

A transmettre au Comité Départemental pour le 10 mai 2022 via votre Président de club.

Nom & Prénom :

Rue :N° :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : Tél. : E.mail

Club :

Activité(es) sportive(s) pratiquée à la FSGT:

Date d'adhésion à la FSGT :N° de licence FSGT :

(Obligatoire)

Fonction occupée au sein du Club : *(Rayer les mentions inutiles)*

Membre du Comité - Responsable de section - animateur adulte - animateur enfants

Autre fonction :

Coût de la participation : 20 € (joindre chèque intitulé "Comité FSGT du Haut-Rhin")

Les participants s'engagent à assurer une fonction d'encadrement au sein de la FSGT pendant au moins 3 saisons

Date :

Signature du candidat

Signature du Président et cachet du Club

Obligatoire